

<b>FONCTION</b>	Chargé-e de communication et évènementiel (H/F)
<b>METIER (OU EMPLOI TYPE*)</b> *REME, REFERENS, BIBLIOPHILE	F2B49 – Chargé(e) de communication
<b>CORPS</b>	Contractuel
<b>CATEGORIE</b>	A – IGE
<b>AFFECTATION</b>	FONDATION UPVD

## MISSION(S)

Proposer et mettre en œuvre des actions de communication interne et/ou externe adaptées aux différents publics, en cohérence avec la stratégie générale de l'établissement et le plan de communication.

## ACTIVITE(S)

- Contribuer à l'élaboration de la stratégie de communication et à sa mise en œuvre
- Élaborer, mettre en œuvre la politique éditoriale de la structure notamment sur internet
- Réaliser des produits de communication
- Gérer des projets : cahier des charges, budget, coordination, suivi financier, juridique et logistique, évaluation, recours à des prestataires externes
- Organiser des manifestations institutionnelles ou évènementielles
- Entretenir et développer des réseaux de communication internes et externes
- Assurer un rôle de conseil en matière de communication
- Suivre la qualité et des délais des travaux sous-traités

## COMPETENCES

### Connaissances :

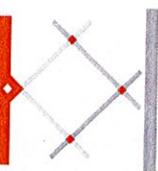
- Techniques de communication
- Culture internet
- Environnement et réseaux professionnels
- Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique
- Outils numériques et leurs usages

### Savoir-faire :

- Rédiger des messages/supports adaptés aux différents publics
- Travailler en équipe
- Mobiliser et animer
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité
- Expliciter les besoins et les hiérarchiser
- Savoir planifier et respecter des délais
- Gérer les situations d'urgence
- Rédiger des contenus adaptés aux publics

### Savoir être :

- Sens relationnel
- Sens critique
- Curiosité intellectuelle



# FICHE DE POSTE

## ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

**Encadrement :**

Encadrement de bénévoles et stagiaires lors des évènements portés par la Fondation UPVD.

**Contraintes :**

Horaires flexibles en fonction des évènements et déplacements à prévoir sur les antennes.

## TEMPS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE REMUNERATION

**Temps de travail :** Le protocole sur le temps de travail en vigueur à l'UPVD prévoit un temps de travail effectif de 37h30 hebdomadaires et 57 jours de congés annuels.

**Fourchette salariale :** Le protocole de gestion des personnels contractuels en vigueur à l'UPVD prévoit une grille de rémunération en fonction de l'expérience de l'agent sur le poste concerné. Pour ce poste de catégorie A, la fourchette salariale est comprise entre 1 910 € bruts et 2 272 € bruts.

**Conditions de diplôme :** Diplôme et titres classés au moins au niveau 6 (Licence, Master...).